

Négociation de l'entente locale

Le 27 septembre se tenait officiellement la première rencontre de négociation de l'entente locale entre la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et le syndicat. Lors de cette rencontre, les parties ont déposé les points qui feront partie des discussions en vue d'une éventuelle entente.

Les parties ont convenu d'arrimer les textes modifiés de la convention 2010 et 2015 avec les arrangements locaux actuels dont l'écriture remonte à 2007. De plus, nous avons convenu d'un certain nombre de modifications mineures afin d'actualiser les façons de faire.

Pour ce qui est des sujets chauds, nous en sommes encore qu'au stade des présentations d'intentions et vous comprendrez qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions sur les intentions de la commission scolaire. De notre côté, nous avons clairement annoncé que les conditions de travail doivent être considérées comme un outil d'attraction et de rétention en contexte de pénurie de main d'œuvre.

Restons à l'affût et solidaires!

Mobilisons-nous car l'éducation, c'est aussi nous!

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, le thème choisi cette année pour nous mettre en valeur est : *L'éducation, c'est aussi nous!* Cette thématique était très présente lors de notre soirée du personnel de soutien scolaire FPSS-CSQ soulignée le 28 septembre dernier où plus de 300 personnes se sont rassemblées. Les affiches et les discours allaient en ce sens et nous croyons que cette phrase doit devenir notre dicton!



Nous vous invitons à porter fièrement le macaron envoyé dans votre milieu, à utiliser les collants à bon escient et pourquoi pas, à ajouter cette phrase et cette image à votre signature électronique! Martelons cette phrase dans notre milieu de travail et dans la société afin que notre apport dans le milieu de l'éducation soit reconnu à sa juste valeur!

Dans cet envoi, les écoles primaires recevront aussi un dépliant sur le partage des locaux. Qu'on se le dise! Les locaux appartiennent à la CSPI et ils doivent être partagés entre les travailleuses et les travailleurs de ces milieux! Si vous éprouvez des difficultés en lien avec ce sujet, nous vous invitons à lire le dépliant et à en discuter avec votre direction.

Pour nous joindre : 750, 16^e avenue local 8, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 3M7
Téléphone : 514-642-5899 Télécopieur : 514-642-6035
site : www.ssepi.lacsq.org Courriel : d88.ssepi@lacsq.org
Programme d'aide aux employées et employés (PAE) Homewood Santé 514-875-0720



SSPI
Syndicat du soutien en
éducation de la Pointe-de-l'Île

L'heure juste

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

Édition 11, numéro 2 Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 9 octobre 2018



Un nouveau gouvernement... Restons vigilants

Stéphane Soumis

Le 1^{er} octobre, les électeurs ont choisi d'élire un gouvernement majoritaire. Alors comment se fait-il que tant de gens soient déçus, si telle est la volonté du peuple? Et voilà notre fameux système qui fait encore défaut! 39% des votes en faveur sur les 66% des gens qui ont voté! Dans les faits, cela fait un maigre 26 % de gens qui ont voté pour ce gouvernement. Le faible taux de participation trahit entre autres le fait que plusieurs personnes ont l'impression que leur vote ne peut rien changer au résultat. Mais bon, en attendant la réforme du mode de scrutin promis par M. Legault et deux des trois autres partis, nous devons nous rallier au résultat et donner une chance au coureur.

Nous allons bien sûr surveiller de près certains éléments émanant des promesses électorales pour le moins inquiétantes faite par la coalition avenir Québec, notamment l'abolition des commissions scolaires, les maternelles à 4 ans pour tous, etc.

Lors des prochaines négociations, nous ne voulons surtout pas entendre que « malheureusement il est impossible de valoriser le personnel parce que les libéraux »... Le gouvernement peut compter sur nous pour lui rappeler l'importance du personnel de soutien dans nos établissements. S'il souhaite attirer et garder du personnel dans le réseau de l'éducation il faudra leur donner des conditions d'exercice adéquates.

Le personnel de soutien doit être considéré comme essentiel à la réussite des élèves, il faut mettre en place les ressources adéquates, en quantité suffisante, pour fournir à la demande. Parce que la réussite des étudiants ça passe surtout par recevoir de l'aide et du support adéquat.

CONVOCATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE (documents envoyés sous peu)

DATE: lundi le 26 novembre 2018

LIEU: école secondaire Saint-Exupéry, 5150 Boulevard Robert, Saint-Léonard, QC H1R 1P9

ACCUEIL: De 18 h 45 à 19 h 00

Mais où suis-je? Vérifiez les listes!

La liste de priorité d'embauche sera disponible dans votre école, centre ou service d'ici la fin octobre. Vous avez la responsabilité de la vérifier. L'affichage est prévu pour une période de 30 jours, comme il est prévu à la clause 2-3.01 des arrangements locaux.

La liste d'ancienneté sera disponible dans votre école, centre ou service d'ici la fin octobre. L'affichage est prévu pour une période de 45 jours comme il est prévu à la clause 8-1.03.



Élections sur les comités de vie syndicale, mandats de deux ans

Au prochain conseil de liaison, les agents(es) de liaison voteront pour élire les gens sur les comités de vie syndicale. Intéressé(e)? Remplissez le formulaire qui a été envoyé avec ce journal (disponible aussi sur notre site internet <http://ssepi.lacsq.org/>). À retourner avant le 24 octobre 2018 par télécopieur (514-642-6035) ou par email au d88.ssepi@lacsq.org.

Comités qui offrent la possibilité d'aller dans des rencontres de 2 jours (à l'extérieur) portant sur des sujets précis :

- **ÉVB** : 3 postes (Établissements Vert Brundtland)
- **Jeunes** : 2 postes.
- **Condition de la femme** : 2 postes

Comité qui n'a pas de réseau comme tel, mais qui a une journée de rencontre par année :

- **Diversité sexuelle** : 2 postes

Comité pour aider l'exécutif lors de manifestations ou autres occasions (exemple : passer des dépliants) peut aussi être appelé à participer à des rencontres à l'extérieur) :

- **RAM** : 3 postes (action-mobilisation)

Comité de rencontre en soirée

- **EHDAA** : 1 poste (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Ce que vous devez savoir en bref :

Votre implication syndicale nécessitera du temps personnel (rédaction d'articles dans le journal syndical, compte-rendus des réseaux, participation à des soirées ou réunions en lien avec votre comité).

Nous suggérons fortement de vous impliquer dans un comité et de vous y plonger à fond! (les réseaux peuvent avoir lieu simultanément).

NB: D'autres comités doivent être comblés à l'assemblée générale le 26 novembre prochain. En effet, ces comités doivent trouver 3 personnes chacun (ainsi que 2 substituts) : finances, élections et médiation. Nous vous invitons donc à les prendre en considération avant de vous engager!



Dossier retraite

Vous approchez de votre retraite? La CSQ offre une session de préparation bien structurée qui répond à vos questions! Cette formation offerte gratuitement à nos membres est fortement recommandée par celles et ceux qui y sont allés dans les dernières années. Votre conjoint(e) peut vous accompagner, mais des coûts de 50\$ s'appliquent. Contactez-nous pour y inscrire. Il n'y a que deux occasions près de Montréal cette année, c'est à ne pas manquer!

- 22 et 23 février 2019, à Longueuil Hôtel Sandman, 999, rue de Sérigny Longueuil, J4K 2T1
- 22 et 23 mars 2019, à Terrebonne Hôtel Imperia 2935, boul. de la Pinière Terrebonne, J6X 0A3

Important! Service de garde



Il est important de vérifier la date d'expiration de votre carte de secourisme. Vous devez vous assurer de la renouveler avant l'expiration. Pour plus d'informations, allez voir votre technicien(ne) en service de garde.

Formations, perfectionnements...

Comme à chaque année scolaire, nous vous conseillons de regarder les formations et les perfectionnements offerts par la CSPI. Il est de votre devoir de prévoir votre plan de formation en fonction de votre carrière.

*** Attention spéciale aux personnes qui sont passées de chapitre 10 à chapitre 7, un perfectionnement pour le CÉFRANC est offert. Date limite pour vous y inscrire : 19 octobre 2018.***

Saviez-vous que?

Lorsque survient un bris d'eau ou une panne d'électricité dans votre établissement, vous devez attendre les directives de votre direction d'école afin de connaître la marche à suivre. Ne quittez jamais les lieux sans avoir eu l'autorisation de la direction!

CNESST ...

Vous avez un dossier CNESST? La CSPI conteste quelque chose dans votre dossier CNESST ? Nous ne le savons pas! Il ne faut pas croire que le syndicat obtient toutes les informations, **appelez-nous** dès que possible afin que nous puissions vous accompagner dans ce processus et obtenir des ressources nécessaires.